



Académie de musique

POUR INFORMATION :

Jean-Marc Poulin, DSP
(819) 563-2050 poste 246
jmpoulin@leseminaire.ca

Jean-François Longval
(819) 566-4473
info@pianissimo.qc.ca

Inscription auprès du Séminaire de Sherbrooke.



33, rue Heneker
Sherbrooke (Québec) J1J 3G2

Téléphone : (819) 566-4473

Télécopie : (819) 566-4473

Messagerie : info@pianissimo.qc.ca

Site : www.pianissimo.qc.ca



195, rue Marquette
Sherbrooke (Québec) J1H 1L6

Téléphone : (819) 563-2050

Télécopie : (819) 562-8261

Messagerie : courrier@seminaire-sherbrooke.qc.ca



2017-2018



ADMISSIBILITÉ

Les élèves désirant s'inscrire doivent avoir maintenu, au cours de l'année scolaire précédant leur participation, une moyenne de 70 % et ne présenter aucun échec. L'élève participant doit également démontrer un excellent comportement.

L'Académie est ouverte à tous, débutants à avancés, puisqu'il s'agit de leçons particulières. Pour les cours de groupe, les élèves sont regroupés par niveaux semblables.

À noter : L'élève doit avoir son instrument à la maison. Il doit l'apporter au cours, sauf piano et batterie bien entendu ! L'école de musique Pianissimo peut vous conseiller pour l'achat ou la location d'un instrument.



ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Une fois par semaine, le participant s'absentera de l'école lors d'une PAA afin d'assister à son cours. Ainsi, il devra faire preuve d'engagement envers sa réussite. Un enseignant-tuteur s'assurera que l'élève est autonome dans sa démarche. Il sera également responsable de valider la méthode de travail et l'organisation du participant et fera un rapport aux parents.

Comme la réussite scolaire demeure la priorité, l'élève pourrait devoir se présenter à l'école, en remplacement de sa période en académie.

Si l'élève doit rehausser son niveau de responsabilité face à ses études, l'enseignant-tuteur communiquera avec les parents. Il sera également possible pour le parent de communiquer directement avec l'enseignant-tuteur afin de connaître le cheminement de son enfant, ainsi que son niveau d'engagement dans la démarche.

PROJET PÉDAGOGIQUE MUSICAL

Pianissimo offre un enseignement de 90 minutes par semaine composé de :

- Un enseignement privé d'un instrument de musique (45 minutes)
Instruments : piano, violon, violoncelle, chant pop-jazz-classique, guitare, ukulélé, basse, mandoline, batterie.
 - . technique de l'instrument
 - . répertoire de l'instrument
- Une leçon de groupe (45 minutes)
 - . théorie
 - . culture auditive
 - . musique d'ensemble
- Deux prestations publiques aux événements de Pianissimo sont au programme :
 - . participation en solo et/ou en groupe à un concert de Noël (volet classique et autres)
 - . participation au concert-combo de fin d'année au Théâtre Granada (volet pop-rock-jazz)

*invitation à participer au Festival-concours de musique de Sherbrooke (volet classique) en musique d'ensemble (frais d'inscription au FCMS en sus)



PROJET PÉDAGOGIQUE MUSICAL (suite)

- Activités facultatives et autres possibilités (sur autorisation parentale)
 - . ateliers d'Halloween/St-Valentin, examens à l'Université de Sherbrooke, classes de maître, participation à d'autres concours en solo ou en groupe, etc.
 - . préparation aux auditions pour rentrer au Cégep en musique (pour les élèves de 4e ou de 5e sec.)

frais en sus, variables selon l'activité

L'encadrement artistique sera assuré par **Jean-François Longval**, fondateur de Pianissimo, études au Conservatoire de musique de Toronto, **Tristan Longval-Gagné**, Prix d'Europe 2010, études à McGill et Julliard, **Véronique Rioux**, diplômée en chant jazz, Université de Sherbrooke, et enseignement musical, Université Laval.

HORAIRE

Les cours auront lieu tous les mardis ou les jeudis, de 15 h à 16 h 30. Ils se dérouleront dans les locaux de l'école de musique Pianissimo, au 33, rue Heneker à Sherbrooke.

Comme l'apprentissage de la musique exige une seule leçon par semaine, mais qu'il doit être complété par quelques heures d'entraînement personnel, nous proposons aux élèves d'utiliser la 2e période de PAA pour étudier, se dégageant ainsi du temps pour les répétitions instrumentales à la maison.

Automne : mi-septembre à la mi-décembre + 1 évaluation/rencontre de parents *
Hiver : début janvier au début juin + 1 évaluation/rencontre de parents *
*dates et heures à déterminer avec les parents

TRANSPORT

Les participants seront transportés par les enseignants de musique de Pianissimo. Le parent devra aller chercher son enfant en fin de journée. Il sera possible pour les participants de bénéficier d'un espace sécuritaire afin de débiter leurs devoirs et de prendre une collation en attendant leurs parents.

COÛTS

Les frais d'inscription sont de 1 944 \$ et incluent la participation aux deux concerts.

Payables à l'école de musique Pianissimo, en 1 versement au moment de l'inscription ou en 4 versements de 486 \$ aux dates suivantes :

1er versement au moment de l'inscription, non remboursable
2e versement 17 novembre 2017
3e versement 9 février 2018
4e versement 20 avril 2018

Aucun remboursement une fois l'inscription complétée, sauf en cas de force majeure.

Un minimum de cinq participants est nécessaire afin de débiter cette académie.

